

N° d'ordre : 33
Année : 2024

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

06-05-24 à 18h30

Secrétaire de Séance : M L TRIQUET

Présents : M. BOISSOUT, M-M. DAUBIGNEY, Ch. SALETES, M-C PEYRON, R. CHAIX, J. VERNAZ, MEYNARDIE M, ML TRIQUET.

Procurations : Juliette CROUZET pour M. BOISSOUT – Patrice LALLIER pour Ch. SALETES

Absents : Franck EYNARD ; Christian BOMPARD, Alexandre ROUSTAN.

Présents en visio :

Quorum : 7

Présent : 8

Séance ouverte à 18h30.

Approbation du compte rendu des CM du 28-03-2024

Selon document envoyé le 02-05-2024.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider ce compte rendu et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents le concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 10

Délibération : Création d'un poste service technique pour accroissement d'activité temporaire "

Actuellement, à la suite d'un surcroît d'activité et les problèmes de santé que rencontrent nos agents actuellement, il devient nécessaire d'engager un agent supplémentaire pour une durée limitée à la fin de la saison estivale. L'amplitude horaire du poste sera de 35h hebdomadaire. Le coût de cet emploi supplémentaire (imprévu), avait déjà été anticipé sur le budget personnel 2024. Un agent ayant postulé a déjà été recruté pour remplacer l'agent en arrêt maladie actuellement avec un contrat en CDD en date du 2 mai 2024.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 10

Délibération « demande de prêt relais ».

En attendant les aides sollicitées auprès de diverses entités comme le Conseil Départemental et Régional et le versement de ces aides, il faut prendre un prêt relais afin de solder les travaux. A ce jour nous n'avons pas reçu toutes les notifications des aides du département et de la région. Cela va nous obliger de réaliser 2 prêts relais. Le premier sera d'un montant de 460 000€ (voir document joint en conseil) à hauteur des subventions attendues.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant :

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 10

Délibération « Reprise de concessions au cimetière »

Après l'état des lieux effectué ces dernières années au cimetière du village, de nombreuses tombes ont fait l'objet d'un constat d'abandon. Afin que ces tombes puissent être vidées des corps et remisent en état pour être vendues, il devient nécessaire de délibérer.

Pour rappel les restes de corps seront déposés dans le nouvel ossuaire, si ceux-ci n'ont pas été réclamés par les familles pour être déposés dans une autre tombe.

Pour rappel, l'ossuaire situé sur un emplacement répertorié « ossuaire », ossuaire en pleine terre, donc difficile d'accès en cas de dépôt de reste de corps doit être déplacé sur une concession qui se libère sur l'emplacement

n°39, concession n°25. Cet emplacement est doté d'un édifice type "chapelle" en pierre disposant d'un accès à la verticale bâti. Cela permettrait à la commune d'avoir un ossuaire facile d'accès et de conserver un édifice qui risque dans l'avenir de tomber en ruine. La désignation de l'emplacement de ce nouvel ossuaire fait aussi partie de la délibération ci-dessus (voir CM du 11-12-2023).

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 10

Délibération « SAGE du LEZ »

Une enquête publique est actuellement en cours sur le SAGE du LEZ (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du Lez, information affichée sur les divers supports municipaux : site internet, panneau pocket, affichage municipaux. Notre commune est concernée par cette enquête publique.

Cette enquête prend fin le 17 mai prochain, et les Conseils Municipaux, doivent délibérer avant le 1^{er} juin suivant cette enquête et valider le Schéma d'Aménagement & de Gestion de l'eau. Voir documents joints.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition de SAGE et de donner tout pouvoir à Mr le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 10

Délibération « Validation de l'offre d'achat de la grange Dessales »

Le conseil municipal avait décidé de mettre à la vente la grange Dessales acquise avec le reste des biens en 2020. Une proposition d'achat nous a été signifiée à hauteur de 110 000€ (101 000€ net vendeur). Compromis de vente a signer le 24 mai.

Aussi proposition est faite au Conseil Municipal : de valider cette proposition et de donner tout pouvoir à M le Maire pour viser les documents la concernant.

Soumis au vote : - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Adoptés : 10

Décisions urgentes, point sur les dossiers en cours

Tableau des permanences du bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024. Se rapprocher de Florence au secrétariat de la Mairie.

La commune est sous l'alerte Vigipirate - Urgence attentat.

Informations diverses

Vigilance sur des entreprises qui proposent des arnaques.

Litige avec l'entreprise MBC qui fait l'étanchéité de la maison Dessales qui refuse de modifier son devis car la surface est moins importante que le devis signé. Se référencer aux règles légales de rupture de contrat (délai, différence de tarif, acte d'engagement, ...)

Prochain rendez-vous sans date précisée

La séance est levée à 19h35

Maire de Chamaret

Maurice Boissout



Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.